[L'original du Manuscrit, d'après lequel ce Document a été publié, appartient maintenant au Séminaire de Québec.]

Ce Mémoire a été évidemment rédigé par quelque Missionnaire qui paroît avoir vécu assez longtemps parmi les Sauvages du Canada, pour être en état de tracer un tableau fidèle des crimes et des désordres que le Commerce de l'Eau-de-vie avoit occasionné à cette époque parmi les Peuples de ce Continent, et qui enfin amena la destruction presque entière de ces nombreuses peuplades.

De bons Mémoires nous assurent, que ce fut surtout vers l'année 1650 que la Traite de l'Eau-de-vie commença à signaler ses ravages ; car en cette année-là on en fit venir une quantité considérable à Tadoussac. Ni le zèle et les efforts des Missionnaires chez les Sauvages, ni les représentations fermes mais respectueuses des hautes autorités ecclésiastiques du Canada, ne purent mettre un frein à ce Commerce destructeur. On pense que c'est vers l'année 1705 que ce Mémoire aura été rédigé ; car alors la Traite de l'Eau-de-vie étoit dans toute sa vigueur, et les désordres qui en résultoient, étoient rendus à leur comble.

PAAP
FC
2903
L5
C.3
1st. ser.
v.2
no. 8